

ADMINISTRATION

AUTORITÉS ADMINISTRATIVES INDÉPENDANTES, ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES

ATI
Agence technique de l'information sur l'hospitalisation

Décision n° 2016-139 du 11 mai 2016 du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation portant délégation de signature

NOR : AFSX1630378S

Le directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,
Vu les articles R. 6113-33 et suivants du code de la santé publique, et notamment l'article R. 6113-45 ;
Vu l'arrêté du 17 juillet 2015 portant nomination du directeur général de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation ;
Vu la délibération n° 9 du conseil d'administration de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation en date du 26 novembre 2015 approuvant l'organigramme de l'agence ;
Vu la décision n° 2016-138 du 11 mai 2016 portant nomination de la secrétaire générale de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation,

Décide :

Article 1^{er}

En cas d'absence ou d'empêchement simultané du directeur général et du directeur général adjoint de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, de donner délégation à Mme POIRSON-SCHMITT (Sandrine), secrétaire générale, à l'effet de signer, au nom du directeur général de l'agence, tout acte ou décision relatif à la gestion de l'Agence technique de l'information sur l'hospitalisation, notamment les conventions et contrats dans la limite des attributions du directeur général.

Article 2

La présente décision prend effet à compter du 9 mai 2016. Elle sera notifiée à Mme Sandrine POIRSON-SCHMITT et publiée au *Bulletin officiel* santé, protection sociale, solidarité.

Fait le 11 mai 2016.

*Le directeur général
de l'Agence technique de l'information
sur l'hospitalisation,*
H. HOLLA